

Zéro phyto pour les espaces verts municipaux

Publié le 18.01.2017

Après les collectivités en 2017, les particuliers concernés en 2019.

C'est la loi : **depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités ne doivent plus utiliser de produits phytosanitaires** sur les espaces verts et les voiries. Pour les particuliers, la loi sur la transition énergétique repousse l'échéance au 1^{er} janvier 2019.

À cette date, il sera seulement possible d'utiliser **des produits portant la mention "Utilisable en agriculture biologique" et des produits de "bio-contrôle"** qui privilégient l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels – par exemple avec les insectes auxiliaires, les champignons ou les bactéries – pour protéger les cultures, les substances animales ou végétales présentes dans le milieu naturel.

À Saint-Herblain, le processus d'élimination des herbicides est engagé depuis déjà dix ans, en cohérence avec la [charte zéro phyto de Nantes Métropole](http://www.nantesmetropole.fr/pratique/formalites/charte-d-amenagement-et-de-gestion-de-l-espace-vert) (<http://www.nantesmetropole.fr/pratique/formalites/charte-d-amenagement-et-de-gestion-de-l-espace-vert>) . Les agents municipaux en respectent les principes avec la gestion différenciée des espaces verts, qui privilégie les techniques de désherbage et les alternatives naturelles d'entretien.

Dans l'actualité

[Aux petits soins de nos espaces verts.](#) (

[/Actualites/Amenagement/Aux-petits-soins-de-nos-espaces-verts](#))

[Victoires du paysage : Saint-Herblain en lice](#) (

[/Actualites/Amenagement/Victoires-du-paysage-Saint-Herblain-en-lice](#))

[Stop à la prolifération des sangliers](#) (

[/Actualites/Tranquillite-publique/Stop-a-la-proliferation-des-sangliers](#))

[Au chevet de la Chézine](#) ([/Actualites/Amenagement/Au-chevet-de-la-Chezine](#))

En savoir plus

[Les parcs, jardins collectifs et aires de jeux](#) (

[/La-Ville/Les-politiques-publiques/Le-developpement-durable/Les-parcs-jardins-collectifs-et-aires-de-jeux](#))

Pour la Ville, ils riment avec qualité de vie, écologie et bien-être.

[Les espaces naturels et la biodiversité](#) (

[/La-Ville/Les-politiques-publiques/Le-developpement-durable/Les-espaces-naturels-et-la-biodiversite](#))

Sur le territoire herblinois, certains espaces constituent des zones naturelles où la faune et la flore sauvage représentent un intérêt local qu'il faut préserver.